



Jacques FLATIN  
14, avenue Jean Moulin  
91430 IGNY  
Tél. 06 61 62 85 92  
Email : [soregane@orange.fr](mailto:soregane@orange.fr)

Membre de la FNPPSF  
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France  
Membre du CRPLPL  
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire  
Site : [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com)

## INFOS NOVEMBRE 2009

### MAUPAS PLAISANCIERS

#### LE MOT DU PRESIDENT

Vous avez sans aucun doute suivi à travers les médias et la presse spécialisée les différentes étapes des négociations autour du Grenelle de la mer. Notre président Jean KIFFER a bataillé ferme pour être entendu et obtenir, malgré les ONG qui souhaitent voir instaurer un permis de pêche en mer, les résultats que vous pourrez, si cela n'est déjà fait, consulter sur notre site [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com) sans oublier son lien avec le site de la FNPPSF .

Attention la victoire n'est que provisoire !!!

Nous sommes en sursis pour deux ans environ.

En effet nous nous avançons vers une « charte de la mer » qui pourrait se traduire par :

- Déclaration gratuite mais obligatoire pour pêcher en mer
- Marquage des poissons pêchés
- Respect du repos biologique des espèces
- Lutte contre le braconnage
- Etc.
- 

Durant le dernier Comité Directeur de la FNPPSF où je vous ai représenté les décisions suivantes ont été prises :

- Date du prochain congrès national qui se déroulera à Loctudy (29) du 18 au 22 mars 2010.
- Conseil de renommer tous les « concours de pêche » en « sortie de pêche en mer » car la pêche telle que nous la pratiquons est un loisir et non un sport.
- Recherche d'un nouveau logo et d'un nouveau sigle pour modifier notre image autour de la plaisance, de la pêche responsable et de loisir, la pêche à pied.
- Se porter partie civile dans toutes les procédures importantes engagées par les affaires maritimes dans les cas de braconnage ou de destruction massive de la ressource. A cet égard il est demandé de signaler, preuves à l'appui, les bateaux de pêcheurs professionnels qui viendraient « s'égarer » dans des zones de pêche interdites.
- Augmentation de la cotisation fédérale qui est portée à 12 euros pour l'année 2010.

Cette augmentation nous obligera sans aucun doute, lors de notre prochaine réunion de Bureau à augmenter aussi la cotisation de l'AMP.

Je vous rappelle que pour vous permettre de vous organiser nous avons arrêté les dates des manifestations 2010 auxquelles viendra s'ajouter la sortie à Marans dont les dates ont été très difficiles à trouver. En effet il fallait concilier les activités du CNT, les manifestations de l'AMP et surtout les heures des marées et des coefficients. Notre ami Alain Braud vous donnera les premières informations quelques lignes plus loin.

Bonne continuation à tous  
Jacques FLATIN

## LE MOT DU VICE PRESIDENT

Lorsque je lis dans la future charte de la Mer : "marquage des poissons pêchés" cela me fait bouillir ; je dirais plutôt : MUTILATION DES POISSONS PECHES !!!!!!!!!!! Quand on voit dans les culs des chaluts, tous ces poissons non maillés qui sont réduits en purée et retournent à la mer..... !

Soyons quand même optimistes.

Maintenant que la saison est terminée et que les derniers bateaux sont rentrés, voyons le bilan de la saison :

- La capitainerie face à la mer a apporté une meilleure surveillance du plan d'eau et a permis de sauver plusieurs bateaux en train de couler.
- L'aménagement des parkings et le contrôle par barrière électrique ont permis de supprimer l'anarchie qui y régnait auparavant, ainsi que pour le parking des remorques.

L'ensemble des plaisanciers semble satisfait de toutes ces mesures. Vous me direz, on peut toujours faire mieux, c'est vrai ; mais l'effort de la Municipalité a été quand même très important cette année 2009.

Reste encore le problème de la cale et surtout celui de la houle : **que nous apportera 2010 ????????**

La semaine dernière, il a encore été constaté du vandalisme sur le ponton : des lattes de bois ont été démontées pour tenter de voler les spots encastrés et d'arracher des câbles électriques : Quelle époque ! A bientôt, Jean Claude.

## LE MOT DU SECRETAIRE

La saison de pêche promenade se termine.

D'une manière générale cette saison de pêche n'a pas été très bonne au dire des plaisanciers.

On a vu beaucoup de chalutiers, de plus en plus près de la côte et aussi des fileyeurs sur le rocher de l'Aunis.

La mer a été assez clémente cette année car les vents dominants ont évolué plutôt du Nord à l'Est.

Les mois de septembre et octobre ont été très beaux à La Tranche avec peu de pluie et encore des vents dominants de Nord Nord-est.

Cela n'était pas très bon pour la pêche même si il y a eu des exceptions particulièrement pour les pêcheurs de dorade.

La fin de la 3<sup>ème</sup> semaine d'octobre a vu les bars francs revenir aux alentours du deuxième plateau.

A ce moment là, la houle est revenue dans la cale d'embarquement avec bien sûr son lot d'incidents pour les annexes.

La cale s'est remplie de sable avec une butte traîtresse pour les embases de nos moteurs.

On trouvait de nouveau tous les aléas que l'on supporte depuis 20 ans. Malgré l'engagement du Maire, rien sur le terrain ne nous a laissé entrevoir une réelle volonté d'essayer d'apporter une réponse face au réel danger et aux risques chaque fois encourus lorsque nous utilisons nos annexes.

Les bateaux sont au sec, le matériel de pêche est hiverné, graissé, à l'abri de l'humidité pour préparer la prochaine saison 2010.

De nouveaux corps morts sont demandés par la municipalité aux autorités maritimes.

Si vous souhaitez changer de place de corps mort il faut en faire la demande auprès de Monsieur Philippe DUPUIS responsable des services techniques.

J'espère que vous avez tous rendu votre badge d'ouverture de la barrière du parking pour éviter la pénalité.

Si vous avez oublié il est toujours le temps de le faire...

Rien d'autre pour le mois d'octobre si ce ne sont les menaces qui pèsent comme l'a rappelé Jacques sur notre loisir.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés. Chacun de vous doit diffuser les informations autour de lui pour faire comprendre les risques et faire de nouvelles adhésions. N'hésitez pas à parler de notre site, vecteur de communication.

Je compte sur vous

A bientôt, Daniel

## LE MOT d'Alain BRAUD

Lors de la dernière AG du mois d'août 2009, un petit sondage a été effectué auprès des personnes présentes pour connaître les personnes intéressées par une sortie sur deux jours à Marans. 15 valeureux capitaines n'ayant pas froid aux yeux ont répondu par l'affirmative. Sans compter sur d'éventuels désistements et des inscriptions de dernières minutes, nous pensons qu'il y aura, à minima, une quarantaine de personnes sur les flots.

Donc, nous nous sommes réunis et avons décidé ce qui suit :

Au regard des heures de marée, des coefficients, des autres manifestations en Juillet et Août, les dates arrêtées sont les **Mardi 24/08/2010 et Mercredi 25/08/2010.**

On peut envisager le scénario suivant :

Mardi 24 : PM à 17h31 heure de La Rochelle (c'est l'heure de référence de l'éclusier). Coeff 81

- Départ de La Tranche à 14h00, en convoi SANS vitesse excessive
- Rassemblement à la bouée des eaux vives à l'entrée de la baie de la Sèvres Niortaise pour départ 16h30.
- ouverture écluse : 17h01 les bateaux venant de Marans sortent d'abord puis nous entrons,
- si nous étions en retard pour différentes raisons, l'éclusier, une fois prévenu, serait d'accord pour nous attendre une petite ½ heure.
- entre l'entrée et la sortie de l'écluse, il faut une petite heure (attente, entrée, mise à niveau, sortie).
- De l'écluse à Marans il faut compter environ 45 minutes à 5 nœuds (vitesse maxi réglementaire).
- Si le timing est respecté l'arrivée devrait se faire vers 18h45-19h00.
- repas au restaurant puis retour sur les bateaux

Mercredi 25 : PM à 17h59.

- Coeff. 84 ouverture écluse : 17h29 les bateaux venant de Marans sortent d'abord.
- Départ 18h30.
- Arrivée Tranche 20h00-20h15.

A l'aller comme au retour nous ne devrions pas utiliser nos annexes, nous envisageons de demander de l'aide auprès de nos amis restés à terre et du CNT.

Les temps, donnés à titre indicatifs, sont calculés larges. Vers Février/Mars nous devrions en savoir plus pour clôturer l'organisation courant Mai de façon à déposer vos candidatures fin Juin **2010** (il va de soi).

Nous allons nous renseigner pour ceux qui n'ont pas de bateaux avec des couchettes ou qui ne souhaitent pas y dormir auprès des sites de couchages (hôtels, gîtes, autres ??).

On verra également pour les personnes voulant rentrer à la Tranche, -il faut compter une heure- pour trouver des véhicules. ATTENTION, c'est celui qui conduit qui ne boit pas ou pas beaucoup!! et oui !!

Pour ma part, j'amène mon matériel de camping. La météo a annoncé deux journées très belles. Y a pas de raisons qu'ils se trompent plus à neuf mois que la veille pour le lendemain.

Amitiés à toutes et à tous